



## Création et gestion de structures liées aux artistes et auteurs

Session

40 €

### NOTE / INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

---

#### Qu'est ce qu'une microstructure ?

Une entreprise, une association, une coopérative,

de taille modeste (maximum trois salariés),

dans tous les secteurs d'activité,

en auto-entreprise, en indépendant ou sous forme de personne morale (SARL, EURL, Associations coopératives.....).

#### Quelles sont les phases ?

L'analyse : le porteur de projet, l'idée,

De l'idée au projet : les choix (forme juridique, statut fiscal et social),

Le projet : élaboration d'un plan d'affaire,

La mise en place et le lancement de la structure (début de l'activité),

L'approfondissement thématique.

#### Quel parcours ?

Quelle que soit la formation « Microstructures » demandée, un entretien préalable avec le formateur est organisé.

#### Deux objectifs visés :

orienter le futur créateur vers la formation la mieux adaptée en fonction de son projet et de son état d'avancement,

lui proposer un parcours de formation sur un à quatre semestres.

### FORMATIONS PROPOSÉES

Définition d'un projet de microstructures :  
auto-entreprise ? Micro-entreprise ? Association ?

Création et gestion d'associations

Création et gestion de micro-entreprises

## OBJECTIF

---

Faciliter la création et la gestion d'activités indépendantes à caractère artistique ou relevant du régime des droits d'auteur.

## PUBLIC

---

Personnes ayant un projet ou exerçant actuellement une activité relevant ou pouvant relever de la Maison des Artistes ou des AGESEA (Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs).

## PRÉ-REQUIS

---

Aucun.

## PROGRAMME

---

Statut juridique des indépendants artistes et auteurs.

Métiers concernés : graphistes, photographes, créateurs de logiciel, illustrateurs...

Régime social : affiliation ou précompte.

Régime fiscal : imposition des revenus et TVA.

Obligations administratives et comptables.

Responsabilité civile des artistes et auteurs.


## CALENDRIER

---

**Session** : du 12 au 16 mars 2012.

24 heures.

## LIEU(X) ET JOUR(S)

Cours de jour 

**11e arr.** Cours Municipaux d'Adultes

77, boulevard de Belleville.

Métro : Belleville.

Cours lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h.

**La demande d'inscription à une session se fait durant les deux mois précédant le début de la session.**